

ABI BOIS

ASSOCIATION BRETONNE INTERPROFESSIONNELLE DU BOIS

9 Rue de Suède
35200 RENNES

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2019

SAS GEIREC
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

276, rue de Châteaugiron - CS 76308
35063 RENNES CEDEX

Aux membres de l'association,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de commerce.

Fait à RENNES,
Le 10 juin 2020

SAS GEIREC

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes



Représentée par :

Patrice LUCE

Commissaire aux Comptes